

Après la mort de Morgan Keane, l'impunité des chasseurs doit cesser

Durée de lecture : 7 minutes

13 janvier 2021 / [Cinq amies de Morgan Keane](#)



La mort de Morgan Keane, tué par un chasseur le 2 décembre, a libéré la parole sur les abus des pratiquants de cette activité meurtrière. Les autrices de cette tribune, amies du jeune homme disparu, racontent leur engagement pour abolir les privilèges d'une petite partie de la population des campagnes.

Les autrices sont cinq amies de Morgan Keane, [le jeune homme tué par un chasseur le 2 décembre dernier](#), alors qu'il coupait du bois à proximité de sa maison. Après la mort de leur ami et à la suite des nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, elles ont découvert que les victimes de comportements abusifs liés à la chasse étaient nombreuses. Cela les a poussées à créer « Un jour un chasseur », d'abord sous la forme d'[une boîte mél.](#) destinée à recevoir des témoignages de ces abus, puis d'[un compte Instagram](#) et d'[une page Facebook](#).

Le 2 décembre dernier, en plein confinement, Morgan Keane était abattu par un chasseur alors qu'il coupait du bois tout près de sa maison. Il avait 25 ans et il aimait la vie, le monde et la nature.

Les réactions ont été immédiates. Sur les réseaux sociaux, dans les médias, la presse ; partout, des témoignages de sympathie, de chagrin, de détresse.

Et partout aussi cette colère, accentuée par la mort tragique de Morgan, mais qui ne date pas d'hier, et de là un constat, indéniable et nécessaire : trop, c'est trop.



Hommage à Morgan Keane, à Carjac (Lot), samedi 5 décembre 2020.

Pour nous comme pour d'autres, la mort de Morgan a été un choc violent. Après le chagrin est venu le besoin impérieux d'agir, de changer les choses, vite, pour qu'un tel drame ne se reproduise plus, jamais. Mais comment faire, face à l'organisation calibrée des fédérations de chasseurs, à la puissance des lobbies et à l'absence totale de réaction du gouvernement, qui continue allègrement d'ignorer le sentiment d'injustice et d'insécurité d'une immense majorité de citoyens ?

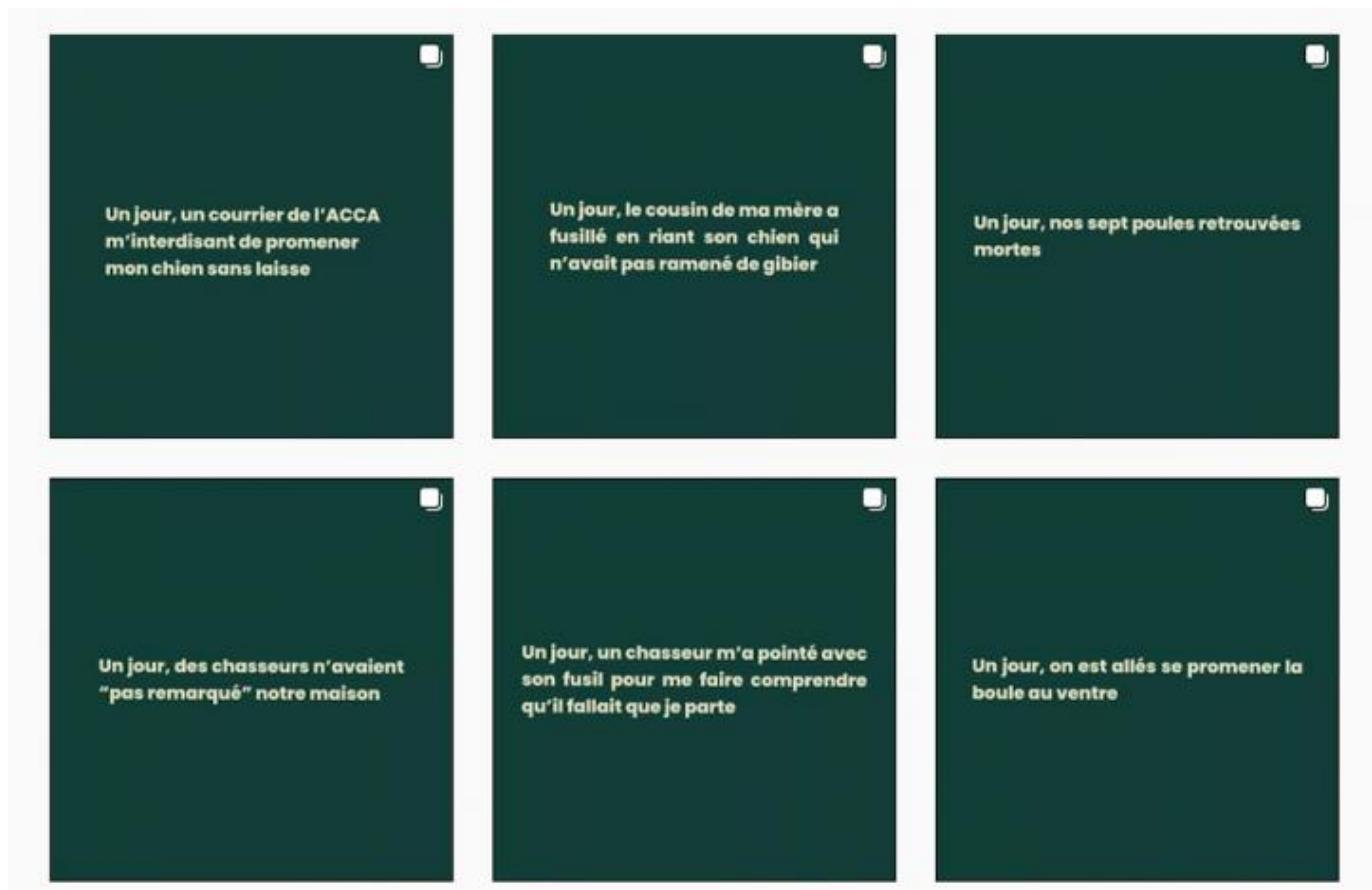
Ce qui nous est apparu tout d'abord, c'est la nécessité de libérer la parole. D'oser enfin, publiquement, dire nos craintes, notre colère et notre impuissance.

Les inquiétudes et la peur viscérale ressenties en période de chasse, y compris par certains chasseurs

Nous avons alors créé une boîte mel, destinée à recevoir des témoignages de comportements abusifs liés à la chasse. Très vite, les récits ont afflué ; nous avons pris conscience que le problème était bien plus profond que ce que nous avons imaginé, et nous avons décidé de publier ces témoignages sur les réseaux sociaux. En trois semaines, notre compte Instagram a largement dépassé les mille abonnés, et nous avons reçu d'innombrables marques de soutien de la part de particuliers comme d'associations, d'élus, de politiques, ou de personnalités publiques.

Les témoignages reçus, tous plus effarants les uns que les autres, relatent les inquiétudes et la peur viscérale ressenties en période de chasse, y compris par certains chasseurs, et font état de tout type d'infractions : maltraitance animale, non-assistance à personne en danger, violation de la propriété privée, chasse en-dehors des horaires réglementaires, menaces de mort, intimidation, insultes, coups et blessures, violation du droit de voisinage forestier, blessures mortelles par balle d'animaux domestiques, dans certains cas volontaires, et j'en passe. Si évidentes soient-elles, ces infractions ne font, sauf exception, l'objet d'aucun procès.

D'abord parce que la plupart des témoins souhaitent garder l'anonymat par peur de représailles et n'osent pas porter plainte. Et comment ne pas les comprendre, lorsque ceux que l'on souhaite dénoncer sont non seulement lourdement armés, mais également protégés par les institutions, les autorités et le président de la République, Emmanuel Macron, qui avance main dans la main avec Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, et œuvre en faveur des chasseurs depuis son élection, au détriment des habitants et usagers des campagnes.



Sur la page Instagram Un jour un chasseur.

Ensuite parce que ceux qui osent dénoncer ne sont généralement pas écoutés, et voient leur plainte classée sans suite, leur lettre recommandée laissée sans réponse, leurs appels à l'aide ignorés. Cette indifférence collective pose question, mais la raison, bien qu'inexcusable, en est simple : les chasseurs sont partout, jusque dans les mairies, les gendarmeries, les préfectures, les tribunaux, le Parlement.

Enfin parce qu'il est souvent difficile de déterminer les responsabilités de chacun, tant les règles qui régissent la chasse sont flottantes et changeantes selon les départements, le type de chasse, la période de l'année, etc. S'il n'est pas impossible de les connaître, il est très compliqué d'y voir clair, entre règles internes aux fédérations de chasseurs, prescriptions de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et arrêtés préfectoraux. A-t-on le droit de se déplacer en véhicule lors d'une battue ? De contacter ses collègues par téléphone ? D'être posté à moins de cent mètres d'une habitation ? De nourrir les animaux sauvages ? De les élever ? L'auteur d'un tir dans le mur d'une maison peut-il être puni par la loi ?

Et lorsqu'elles existent, on est en droit de douter de l'efficacité de ces règles, aux dires de certains chasseurs qui évoquent l'adrénaline ressentie lors de leurs parties de chasse, adrénaline qui rendrait les hommes incapables de maîtrise de soi. De quoi être rassurés...

Comment peut-on comparer la chasse au fait de prendre sa voiture pour aller travailler ou chercher ses enfants à l'école ?

Ajoutez à ces difficultés le corporatisme des chasseurs et l'omerta qui règne au sein même des fédérations de chasseurs, et vous obtenez la recette parfaite d'une longue histoire d'impunité judiciaire et sociale.

La dépénalisation des comportements abusifs liés à la chasse pousse bon nombre de chasseurs à nier la responsabilité collective de l'insécurité ressentie par la population. S'ils ne peuvent que regretter un accident lorsqu'il s'en produit un, beaucoup d'entre eux nous opposent l'un de leurs arguments favoris : pourquoi ne pas supprimer les voitures, les vélos ou les piscines, qui sont tout aussi dangereux et provoquent bien plus de morts que la chasse ? Cet argument absurde est aussi indéfendable que ridicule. Comment peut-on comparer la chasse au fait de prendre sa voiture pour aller travailler ou chercher ses enfants à l'école ?

Il n'y a rien d'anodin dans le fait de sortir dans la nature avec une arme de guerre à la main, dont la fonction est d'entraîner la mort.

C'est vrai, il y a mille façons de mourir, mais il n'y en a guère de plus cruelle que celle de se faire tuer chez soi ou en se baladant dans les bois, lors d'une activité supposée sans risque, à cause d'une autre activité à laquelle on ne prend pas part.

Nous demandons aux élus locaux, aux députés, aux ministres, à monsieur le président de la République, Emmanuel Macron, de prendre enfin leurs responsabilités. Parce qu'on ne va pas se taire, plus maintenant, parce qu'il est grand temps de cesser de privilégier un groupe d'individus au détriment d'une écrasante majorité qui a peur de sortir de chez elle et qui n'a pas d'autre arme que sa voix pour lutter contre cette injustice. Car si un million et quelques de chasseurs représentent un argument électoral de taille, nous sommes bien plus nombreux à souhaiter voir changer en profondeur des lois qui, de toute évidence, ne garantissent ni notre sécurité ni notre bien-être, et sont loin d'être adaptées à notre société actuelle, qui n'est plus celle des siècles passés.

Source : Courriel à *Reporterre*

Photos :

. chapô : battue au sanglier dans le Haut-Rhin le 8 octobre 2020. © Sébastien Bozon/AFP
. Moran Keane : R\$kp sur [Twitter](#)
